



Bras, le 27 Janvier 2026,

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE N°2026-023

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU le Code Pénal,

VU la demande d'arrêté de circulation de l'entreprise M&M TP pour le compte de la Société AQUALTER en date du 20 Janvier 2026,

CONSIDERANT qu'il est d'intérêt public de réglementer la circulation sur le Chemin des Routes, au niveau du 196 (parcelle cadastrée section N n°1785) pour des travaux de raccordement au réseau d'eau potable (AEP) de la propriété de Monsieur Benjamin AUTUORI. Les travaux seront réalisés par la société M&M TP domiciliée Route d'Allemagne en Provence à 04500 MONTAGNAC, mandatée par la société AQUALTER domiciliée Route de Jouques à 83560 SAINT-JULIEN.

ARRÊTE

Article 1 : Durant la période du lundi 30 Janvier 2026 au lundi 09 février 2026 inclus, la circulation sera perturbée Chemin des Routes, pour les besoins du chantier consistant à effectuer le branchement de la parcelle cadastrée section N° 1785 appartenant à Monsieur AUTUORI au réseau AEP.

Durant toute la période, la circulation au niveau du 196 Chemin des Routes pourra être perturbée de 08h00 à 18h00.

Article 2 : La Société M&M TP se chargera d'effectuer la sécurisation et la signalisation du chantier qui sera signalé réglementairement par la 8^{ème} partie de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (IISR) du 22 octobre 1963 approuvée par l'arrêté du 06 novembre 1992 modifié.

Des panneaux devront être mis en place en amont du lieu des travaux.

Une attention particulière sera portée au libre accès des riverains.

Article 3 : La Société M&M TP sera responsable de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion des travaux.

Article 4 : Monsieur le Maire de BRAS et les agents de police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- La société M&M TP
- Le service Urbanisme Mairie de BRAS



République Française
Liberté – Égalité – Fraternité

COMMUNE DE BRAS

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Département du Var - Arrondissement de Brignoles

Hôtel de Ville – 45 Route de Brignoles (Square Jalabert) – 83149 BRAS – Tél. : 04.94.37.23.40 – Mél. : secretariat@mairie-bras.fr